Utilisateur Windows

|  |
| --- |
| 3 – Violence d’Etat, déni de guerre et crimes contre l’humanité  Observatoire du Risque Génocidaire  [Sous-titre du document] |

|  |
| --- |
| [Retour](https://www.org-coordination.fr/) |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| <https://www.org-coordination.fr/> [postmaster@org-coordination.fr](mailto:postmaster@org-coordination.fr) |  |  |

|  |  |
| --- | --- |
| TITRE DE L’EN-TÊTE Placez ici le texte qui présente votre organisation et décrit vos produits ou services. Ce texte doit être court et donner envie au lecteur d’en savoir plus sur les produits ou services que vous proposez. | TITRE DE L’EN-TÊTE Placez ici le texte qui présente votre organisation et décrit vos produits ou services. Ce texte doit être court et donner envie au lecteur d’en savoir plus sur les produits ou services que vous proposez. |
| Réalisé par l’équipe de l’Observatoire du Risque Génocidaire avec la participation des internautes. | |





**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**31 - Droits bafoués**

**311 – Dérives du pouvoir judiciaire**

Atteintes au principe fondateur de la séparation des pouvoirs

Atteintes à la légitime défense

Internements abusifs d’ordre politique

Maltraitance et mutilations du peuple français

Refus de défense des intérêts du peuple français

* non reconnaissance du racisme anti-blanc ou anti-français,
* cession illégitime et anticonstitutionnelle de nos frontières telle celle de Porta dans les PO comportant la source de l'Ariège au bénéfice de l'Andorre, atteinte à notre patrimoine ancestral, traité d'Aix la Chapelle...)
* Sous-information, banalisation, dissimulation, impunité des crimes.

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

Ensauvagement sociétal et institutionnel

Matérialisme, étau consumériste, clientélisme (lobbies, intérêts étrangers, fleurons industriels bradés)

Falsification de l’Histoire de France (abus des lois dites « mémorielles »), perversion des principes ancestraux.

**132 – Dictature mondialiste et tribaliste**

Atteinte à la souveraineté du Peuple (détournement du vote de 2005 sur le traité constitutionnel européen, dévoiement de notre démocratie en oligarchie, fraude sur la constitution du corps électoral, dérives et menaces sur la laïcité, risque de théocratie, contre-pouvoir des loges...).

Risque d'instauration légale de la charia par la voie électorale et de partition du territoire (annoncée par F. Hollande), instauration de zones de non droit, Mayotte, la Chapelle Pajol, mutilations cultuelles en augmentation, mariages cultuels forcés pouvant concerner des mineurs, polygamie de fait...).

Submersion migratoire organisée (pacte de Marrakech du 10/12/2018, légalisation des clandestins, accueil de migrants dublinés\*, faux réfugiés de guerre, rôle délétère de l'ONU)

Art 211-1 CP *Evoquer des conditions d'existence propres à éradiquer tout un groupe, ouverture sur l'atteinte à la vie, sureté des personnes.*

Art212-1 CP*Les actes de ségrégation commis dans le cadre d'un régime institutionnalisé d'oppression systématique et de domination d'un groupe racial sur tout autre groupe racial ou tous autres groupes raciaux et dans l'intention de maintenir ce régime*

\*Obligation pour les migrants qui demandent l'asile en France de déposer leur dossier dans le premier pays européen où ils sont entrés (règlement de Dublin)

**2 – Atteinte systémique à la vie et culture de mort**

**21 – Mise en joug systématique du peuple Français**.

 Art 211-1 CP : *Soumission à des conditions d'existence de nature à entraîner la destruction totale ou partielle du groupe.*

.

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*

résistance à la politique migratoire).Dissimulation d'une hégémonie étrangère sur la France notamment celle de la MENA (la MENA est un groupement de pays constitué par le Moyen-Orient et l’Afrique du Nord)

Sous-information, banalisation, dissimulation, impunité des crimes.

Art 211-1 CP : *Atteinte grave à l'intégrité physique ou psychique*

Art 212-1 CP : *L'emprisonnement ou toute autre forme de privation grave de liberté physique en violation des dispositions fondamentales du droit international* ;

Art 212-1 CP : *Les autres actes inhumains de caractère analogue causant intentionnellement de grandes souffrances ou des atteintes graves à l'intégrité physique ou psychique*

 Art 212-1 CP : *La disparition forcée*

 Art 211-1 CP : *Atteinte grave à l'intégrité physique ou psychique*

Art 212-1 CP : *L'emprisonnement ou toute autre forme de privation grave de liberté physique en violation des dispositions fondamentales du droit international* ;

Art 212-1 CP : *Les autres actes inhumains de caractère analogue causant intentionnellement de grandes souffrances ou des atteintes graves à l'intégrité physique ou psychique*

 Art 212-1 CP : *La disparition forcée*

**312 - Détournement totalitaire et abusif de la notion de protection,**

Dérives vers un état policier (milices, Eurogendfor, arrestations arbitraires, fichage biométrique, vols de données personnelles, surveillance, données GPS, billets de transports nominatifs...

Oppression politique par la censure et procès contre les patriotes (répression de toute

*#6 mercredi 19 février 2020 - 17:38 - chardon a dit :*

*n marge de son discours sur le “séparatisme” islamiste, à Mulhouse, le président a été photographié juste à côté d’une femme en infraction avec la loi de 2010.*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**



*TROISIEME VOLET*

*3 – Violence d’Etat, déni de guerre et crimes contre l’humanité*

*31 - Droits bafoués*

*32- crimes de guerres*

*33- Manipulations médiatiques*

*34 Autres témoignages (sur d’autres sujets)*

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

.

**

*Période du 18 novembre 2019 au 5 mars 2020*

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

Ensauvagement sociétal et institutionnel

Matérialisme, étau consumériste, clientélisme (lobbies, intérêts étrangers, fleurons industriels bradés)

Falsification de l’Histoire de France (abus des lois dites « mémorielles »), perversion des principes ancestraux.

**132 – Dictature mondialiste et tribaliste**

Atteinte à la souveraineté du Peuple (détournement du vote de 2005 sur le traité constitutionnel européen, dévoiement de notre démocratie en oligarchie, fraude sur la constitution du corps électoral, dérives et menaces sur la laïcité, risque de théocratie, contre-pouvoir des loges...).

Risque d'instauration légale de la charia par la voie électorale et de partition du territoire (annoncée par F. Hollande), instauration de zones de non droit, Mayotte, la Chapelle Pajol, mutilations cultuelles en augmentation, mariages cultuels forcés pouvant concerner des mineurs, polygamie de fait...).

Submersion migratoire organisée (pacte de Marrakech du 10/12/2018, légalisation des clandestins, accueil de migrants dublinés\*, faux réfugiés de guerre, rôle délétère de l'ONU)

Art 211-1 CP *Evoquer des conditions d'existence propres à éradiquer tout un groupe, ouverture sur l'atteinte à la vie, sureté des personnes.*

Art212-1 CP*Les actes de ségrégation commis dans le cadre d'un régime institutionnalisé d'oppression systématique et de domination d'un groupe racial sur tout autre groupe racial ou tous autres groupes raciaux et dans l'intention de maintenir ce régime*

\*Obligation pour les migrants qui demandent l'asile en France de déposer leur dossier dans le premier pays européen où ils sont entrés (règlement de Dublin)

**2 – Atteinte systémique à la vie et culture de mort**

**21 – Mise en joug systématique du peuple Français**.

 Art 211-1 CP : *Soumission à des conditions d'existence de nature à entraîner la destruction totale ou partielle du groupe.*

.

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*

[**#1**](https://www.org-coordination.fr/blog-observatoire/index.php?article9/droits-bafoues#c0009-1)**samedi 14 décembre 2019 - 17:21 - ARNO007 a dit :**

*Recenser les 6000 victimes de HARCELEMENT CRIMINEL EN RESEAU :video de LEXANDCO et de Lucie PERRAULT.*

[**#2**](https://www.org-coordination.fr/blog-observatoire/index.php?article9/droits-bafoues#c0009-2)**lundi 16 décembre 2019 - 14:55 - gilles a dit :**

*bien vu*

[**#3**](https://www.org-coordination.fr/blog-observatoire/index.php?article9/droits-bafoues#c0009-3)**lundi 16 décembre 2019 - 15:06 - Anne Vareyne a dit :**

*Bonjour,  
Pour la marche du projet de l'O.R.G.il est nécessaire d'évoquer des faits étant victime,témoin direct ou indirect.  
Cordialement  
Anne Vareyne*

[**#4**](https://www.org-coordination.fr/blog-observatoire/index.php?article9/droits-bafoues#c0009-4)**05 janvier 2020 - 09:23 - Paul Fortin a dit :**

*La police monte avec les chiens dans les rames,jouant de leur pouvoir d 'intimidation , à des heures ouvrables.  
C'est insupportable.  
D'autres usagers ont -ils constaté cela ? Si oui merci de confirmer ce que je dénonce*

*.*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*

[**#5**](https://www.org-coordination.fr/blog-observatoire/index.php?article9/droits-bafoues#c0009-5)**05 janvier 2020 - 09:28 - Celine Langevin a dit :**

*Je confirme moi aussi la présence de ces chiens policiers. L'un s'est approché de moi muselé mais très agressif. Si la police utilise les transports en commun pour se déplacer dans le meilleur des cas ,je ne suis pas d'accord car cela entrave le règlement à savoir la tranquillité des voyageurs. Si c’est pour intimider le Peuple ( ce que je pense ) alors nous devons réagir car il n'est pas question d 'accepter la mise en œuvre d 'un Etat de plus en plus totaliTAIRE.*

[**#6**](https://www.org-coordination.fr/blog-observatoire/index.php?article9/droits-bafoues#c0009-6)**05 janvier 2020 - 09:31 - Anne Vareyne a dit :**

*A vos témoignages ! Avez-vous été confronté les uns et les autres à la présence des chiens dans l'espace public .On évoque des chiens lâchés ( avec ou sans muselière ?) sur des Gilets Jaunes?*

[**#7**](https://www.org-coordination.fr/blog-observatoire/index.php?article9/droits-bafoues#c0009-7)**mercredi 29 janvier 2020 - 15:48 - Barbarie du quotidien a dit :** *Toul : Un homme de 84 ans agressé, frappé et ligoté chez lui par 2 hommes armés et encagoulés  
►La victime au visage tuméfié s'est vu attribuer 15 jours d'ITT  
►Les malfaiteurs ont dérobé 180€ en liquide* [*https://t.co/xJ9U0BnoMM*](https://t.co/xJ9U0BnoMM)



*TROISIEME VOLET*

*3 – Violence d’Etat, déni de guerre et crimes contre l’humanité*

*31 - Droits bafoués*

*32- crimes de guerres*

*33- Manipulations médiatiques*

*34 Autres témoignages (sur d’autres sujets)*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

[#8](https://www.org-coordination.fr/blog-observatoire/index.php?article9/droits-bafoues#c0009-8)  02 février 2020 - 09:00 - L'oranaise a dit :

COMMENT LES FRANCAIS PEUVENT ENCORE SUPPORTER CETTE DICTATURE ET SES MILICIENS QUI S'ACHARNENT A MATRAQUER AVEC AUTANT DE VIOLENCES LES MANIFESTANTS?? RIEN NE JUSTIFIE TOUTES CES PUNITIONSCORPORELLES!!

HONTE A CE TYRAN DE PACOTILLE!!👿👿👿👎👎👎

[#9](https://www.org-coordination.fr/blog-observatoire/index.php?article9/droits-bafoues#c0009-9)  mardi 18 février 2020 - 20:18 - chardon a dit :

*Infirmière poignardée dans les Deux-Sèvres : LFI demande une minute de silence à l'Assemblée, Richard Ferrand refuse*

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*



*TROISIEME VOLET*

*3 – Violence d’Etat, déni de guerre et crimes contre l’humanité*

*31 - Droits bafoués*

*32- crimes de guerres*

*33- Manipulations médiatiques*

*34 Autres témoignages (sur d’autres sujets)*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*



*PREMIER VOLET*

*1er Observatoire de la désagrégation de l'identité française.*

*11- Occupation illégitime de l'espace public.*

*12 Graves atteintes aux personnes et aux biens*

*13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*



*PREMIER VOLET*

*1er Observatoire de la désagrégation de l'identité française.*

*11- Occupation illégitime de l'espace public.*

*12 Graves atteintes aux personnes et aux biens*

*13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*



*PREMIER VOLET*

*1er Observatoire de la désagrégation de l'identité française.*

*11- Occupation illégitime de l'espace public.*

*12 Graves atteintes aux personnes et aux biens*

*13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*



*PREMIER VOLET*

*1er Observatoire de la désagrégation de l'identité française.*

*11- Occupation illégitime de l'espace public.*

*12 Graves atteintes aux personnes et aux biens*

*13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

[**#9**](https://www.org-coordination.fr/blog-observatoire/index.php?article9/droits-bafoues#c0009-9)**mardi 18 février 2020 - 20:18 - chardon a dit :**

*Infirmière poignardée dans les Deux-Sèvres : LFI demande une minute de silence à l'Assemblée, Richard Ferrand refuse*

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*



*TROISIEME VOLET*

*3 – Violence d’Etat, déni de guerre et crimes contre l’humanité*

*31 - Droits bafoués*

*32- crimes de guerres*

*33- Manipulations médiatiques*

*34 Autres témoignages (sur d’autres sujets)*

**

***Livre blanc de l’Observatoire Génocidaire édité le 25 mars 2020***